

Département du MORBIHAN

2024/30/07/04

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 30 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre à vingt heures trente, le trente juillet, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, LE GRAND Mickaël (arrivé à 20h55), GOUJARD Laurine, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, PERON Matthieu, PICARDA Styren, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : LE ROUX Véronique, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, COUGARD Christelle, LE GRAND Hicham, TROALEN Anne, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane.

Absent(s) uniquement durant l'ouverture de la séance, le vote du (de la) secrétaire de séance et le vote de la délibération N°2024/30/07/01 : LE GRAND Mickaël.

Procurations : LE ROUX Véronique à HENRY Catherine, POUPON Marie-Laure à JANNY Patrick, PERON Alan à BOURLÈS Christophe, COUGARD Christelle à BOCQUILLON Maud, LE GRAND Hicham à LE FUR Françoise, TROALEN Anne à PERON Matthieu, BOUËDEC Jean-Michel à PICARDA Styren, ULLIAC Morgane à PHILIPPE Jean-Luc.

**Au moyen d'un vote à main levée, par 20 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.**

Date de convocation : 20/07/2024  
Convocation affichée le : 25/07/2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27  
Présents : 19  
Procurations (s) : 8

Reçu en Préfecture de VANNES le 05/08/2024

Publié ou notifié le 07/08/2024

Certifié exécutoire le 07/08/2024

A GOURIN, le 07/08/2024...

Le Maire,  
Hervé LE FLOC'H



### 4- RAPPORT ANNUEL ET FINANCIER 2023 - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC MULTI-ACCUEIL

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il appartient au délégataire de service public pour le multi accueil de produire chaque année un rapport annuel en application de l'article L1411-3 du Code général des collectivités territoriales et du Code de la commande publique.

Pour ce faire et conformément au contrat qui nous lie, le multi accueil « Les P'tits Loups », géré par l'association des PEP56 (association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public) depuis le 7 juillet 2022 sous délégation de service public pour une durée de 5 ans, a produit le rapport d'activité 2023 ainsi que le rapport financier.



Département du MORBIHAN

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

**PREND ACTE** du rapport d'activité 2023 et du rapport financier 2023, produits par le multi accueil « Les P'tits Loups », géré par l'association des PEP56 (association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public) depuis le 7 juillet 2022 sous délégation de service public pour une durée de 5 ans.

Pour extrait conforme au registre,

A GOURIN, le 30 juillet 2024

Le Maire,

Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,

Catherine HENRY.